



## FRANCE

# Une enveloppe de 8 milliards d'euros pour la transition numérique de la police

La loi d'orientation et de programmation du ministère de l'intérieur a été adoptée, mercredi 16 mars, en conseil des ministres

En présentant son projet de loi d'orientation et de programmation du ministère de l'intérieur en conseil des ministres – qui l'a adopté mercredi 16 mars –, le ministre de l'intérieur Gérald Darmanin a affirmé ses ambitions : mener une « révolution copernicienne » de la police et de la gendarmerie, celle du « numérique » et des forces de l'ordre « augmentées ».

Au milieu des années 1980, Pierre Joxe avait fait taire le cliquetis des machines à écrire dans les commissariats pour les remplacer par des ordinateurs de la taille d'une machine à laver ; son lointain successeur – qui a fait de l'ancien ministre de l'intérieur socialiste sa référence et un modèle de modernité – entend y mener la « transformation numérique » indispensable pour faire face à la croissance exponentielle de la cyberdélinquance.

Aussi, sur les douze mesures clés du texte, les trois premières concernent-elles cette matière encore en friche : mise en place d'un « numéro 17 » spécialisé à destination des victimes, sorte de police-secours du rançongiciel et de la fraude informatique, création de 1500 postes de cyberpatrouilleurs et d'une Agence du numérique des forces de sécurité pour équiper policiers et gendarmes de caméras piétons (53 000 seront déployées en 2022) et de postes mobiles « à la pointe de la technologie ». Environ 240 000 téléphones de dernière génération devraient

ainsi être livrés d'ici à l'été, assortis de 800 000 accessoires tels que chargeurs, câbles et oreillettes.

Montant prévu de ces investissements : 8 milliards d'euros, soit plus de la moitié des 15 milliards d'euros de moyens supplémentaires aux forces de sécurité sur cinq ans.

## Forte dimension technologique

Si l'intendance devrait suivre sans difficulté en ce qui concerne le matériel, qu'en sera-t-il des projets structurants ? Parce qu'il a pu éprouver les limites de son ministère, M. Darmanin a décidé de lancer une campagne de recrutement de 300 fonctionnaires et contractuels « de haut niveau » pour assurer plus efficacement cette transition numérique à laquelle la technocratie de la place Beauvau s'est relativement mal accommodée jusqu'ici.

Le réseau radio du futur, notamment, qui doit permettre à l'ensemble des services de sécurité et de secours du pays d'utiliser le même réseau de communications, accuse un net retard.

Quant au logiciel de rédaction de procédure pénale, sa mise en service a été repoussée à 2024, dernière station annoncée d'un chemin de croix administratif et informatique qui a déjà épuisé trois responsables de projet depuis 2016.

Particulièrement marqué par cette dimension technologique, le texte présenté mercredi, qui ne sera soumis au vote du Parlement





qu'après l'élection présidentielle, ne fait pas pour autant l'impasse sur les fondamentaux. Depuis la crise des « gilets jaunes », le pouvoir a réalisé que la disparition de quinze unités de forces mobiles en dix ans avait brutalement comprimé les effectifs des unités de maintien de l'ordre.

Au plus fort des manifestations, l'engagement de troupes non spécialisées, peu rompues à la gestion des foules violentes, s'était soldé par un lourd bilan humain – plusieurs dizaines de blessés graves – et un coût politique certain pour le gouvernement, qu'associations et organisations internationales avaient sévèrement critiqué. Aussi, onze

unités nouvelles viendront-elles étoffer le dispositif actuel, afin d'éviter « de mettre des agents de la voie publique pour la gestion des manifestations », a déclaré M. Darmanin à l'occasion d'un point avec la presse à l'issue du conseil des ministres.

#### Maillage renforcé des territoires

Par ailleurs, 200 nouvelles brigades de gendarmerie sont annoncées, surtout dans les zones périurbaines marquées par une forte croissance démographique – une mesure qui permettra, en outre, de régler en partie de récurrentes querelles de zones de partage de compétences entre police et gendarmerie.

Ce maillage renforcé des territoires se doublera enfin d'une présence accrue des forces de

l'ordre « sur le terrain », une promesse formulée par le président de la République au mois d'avril 2021, avec un objectif de multiplier par deux ces effectifs à l'horizon 2030. A la sortie du conseil des ministres, mercredi, le porte-parole du gouvernement, Gabriel Attal, a estimé que le projet de loi d'orientation et de programmation du ministère de l'intérieur faisait « entrer notre sécurité de plain-pied dans le XXI<sup>e</sup> siècle ». Vingt et un ans après le début du siècle, il était sans doute temps. ■

ANTOINE ALBERTINI

**M. Darmanin  
a lancé une  
campagne de  
recrutement de  
300 personnes  
pour assurer  
cette  
modernisation**

